



Rapport d'activité

2020 / 2021

→ **Commission Intercommunale
pour l'Accessibilité**

**Commission Intercommunale
pour l'Accessibilité
Rapport 2020 et 2021**



→ SOMMAIRE

7	PRÉSENTATION DE LA MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE
9	ACTIVITÉ DE LA COMMISSION INTERCOMMUNALE POUR L'ACCESSIBILITÉ EN 2020 ET EN 2021
15	DES MOTS ET DES ACTES
17	2-1 LA POLITIQUE MÉTROPOLITAINE EN MATIÈRE D'ACCESSIBILITÉ POUR LES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE
17	2-2 AXE 1 - VALORISER LA CONCEPTION UNIVERSELLE DES PROJETS DU TERRITOIRE
22	2-3 AXE 2 - FACILITER LA MOBILITÉ ET LA CONTINUITÉ DU CHEMINEMENT
29	2-4 AXE 3 - CHANGER LE REGARD, AGIR EN FAVEUR DE L'INCLUSION
35	ANNEXES
36	ÉVOLUTION DE L'ACCESSIBILITÉ EN CHIFFRES
38	GLOSSAIRE

À titre exceptionnel, un rapport unique pour les années 2020 et 2021 est réalisé. En effet, le contexte électoral (élections municipales puis métropolitaines) et sanitaire (crise sanitaire de la COVID-19) a impacté à la fois l'activité de la Commission Intercommunale pour l'Accessibilité et les projets portés par les services métropolitains. Le présent rapport a été approuvé le Conseil Métropolitain du 24 juin 2022, délibération 22-C-0176.

→ PRÉSENTATION

La Métropole Européenne de Lille (MEL) est un établissement public de coopération intercommunale instauré par la loi du 31 décembre 1966.

La métropole rassemble depuis le 1^{er} janvier 2020, 95 communes et près d'1,2 million d'habitants. Le territoire métropolitain se compose de zones rurales et urbaines : quatre communes rassemblent près de 40% de la population : Lille, Roubaix, Tourcoing et Villeneuve d'Ascq et 47 communes ont plus de 5 000 habitants.

Présidé par Damien Castelain depuis 2014, le Conseil métropolitain est constitué de 188 membres représentant les 95 communes membres, élus au suffrage universel direct lors des élections municipales. Ce conseil est notamment composé de 20 vice-présidents et 16 conseillers métropolitains délégués.

La MEL intervient ainsi dans les domaines suivants : transports collectifs urbains, voirie et signalisation, parcs de stationnement, urbanisme, eau et assainissement, résidus urbains, foncier, développement économique, marché d'intérêt national de Lomme, équipements et réseaux d'équipements sportifs et culturels d'intérêt communautaire, soutien et promotion de grands événements, patrimoine naturel et paysager, habitat, aires d'accueil des gens du voyage, crématoriums.

La structure administrative compte au 31 décembre 2020, 2697 agents et au 31 décembre 2021, 3018 agents. La Métropole Européenne de Lille avait un budget annuel de 1 841 millions d'euros en 2020 et de 1 903 millions d'euros en 2021.



**—→ Activité de la Commission
Intercommunale pour l'accessibilité
en 2020 et en 2021**

La Commission Intercommunale pour l'Accessibilité (CIA) est le lieu privilégié d'information et de concertation entre la MEL, les associations du monde du handicap et les usagers.

Elle permet de conforter les actions engagées par la MEL et ses partenaires en faveur de l'accessibilité pour tous, en les soumettant à l'expertise des associations et d'en faire la promotion auprès des publics concernés, notamment en matière de cadre bâti, de transports, de voirie et d'espaces publics. Elle identifie également grâce aux retours d'expériences, les pistes de progrès à explorer et faire ainsi de la MEL, une métropole accessible à tous.

Suite aux élections municipales puis métropolitaines de 2020, Monsieur Sébastien LEPRETRE, Vice-président aux transports et à la mobilité, a été nommé Président de la Commission Intercommunale pour l'Accessibilité.

L'animation de la CIA est assurée au sein de la Direction de la Mobilité de la MEL (service Politiques de déplacements). Au-delà de cette mission d'animation, il est également nécessaire de faire le lien entre les différentes politiques métropolitaines sur cette thématique avec l'ensemble des partenaires en interne comme en externe. L'objectif commun est de placer l'utilisateur au centre des préoccupations, quelle que soit sa mobilité.

CALENDRIER DES RENCONTRES DE LA CIA EN 2020 ET EN 2021



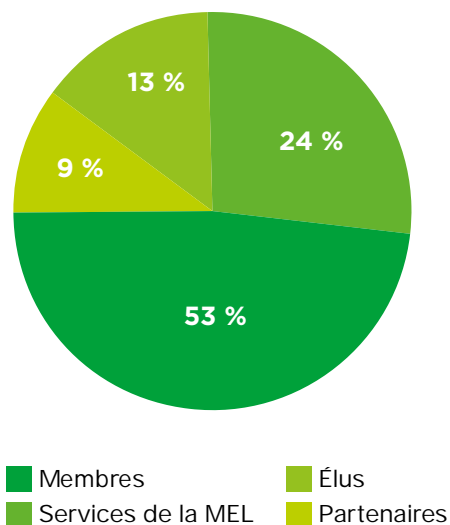
LES SUJETS TRAITÉS EN SÉANCE PLÉNIÈRE

- Point d'étape sur l'avancement de l'Agenda d'Accessibilité Programmée de la MEL,
- Premier bilan l'outil Picto Access,
- Le service Handipole,
- Présentation du projet « Les Coccinelles »
- Installation de la nouvelle CIA,
- Présentation du projet de requalification de la rue du Molinel à Lille.

LE SUJET TRAITÉ EN GROUPE DE TRAVAIL

- L'accessibilité téléphonique d'Ilevia,
- Les nouvelles modalités d'accès au service Handipole,
- Le guidage en station de métro : expérimentation,
- Pistes cyclables, trottoirs et handicaps,
- Stationnement PMR.

REPRÉSENTATION MOYENNE EN CIA EN 2020 ET 2021



→ COMPOSITION DE LA CIA AU 1^{er} JANVIER 2020

Arrêtés n° 18A001 du 15/01/2018 et n°18A098 du 06/06/2018

Élus

Francis Delrue

Vice-Président délégué au PDU et à l'accessibilité

Marie-Françoise Auger

Conseillère métropolitaine
Animatrice des groupes de travail de la CIA

Doriane Becue

Conseillère métropolitaine

Alain Blondeau

Conseiller métropolitain
Animateur des groupes de Travail de la CIA

Isabelle Mahieu

Conseillère métropolitaine
Conseillère Municipale de Lille

René Mulliez

Conseiller métropolitain
Animateur des groupes de travail de la CIA

Jean-Louis Much

Conseiller métropolitain

Dominique Pierre-Renard

Conseillère métropolitaine

Danièle Ponchaux

Conseillère métropolitaine

Zhora Reiffers

Conseillère métropolitaine

Marie-Christine Staniec-Wavrant

Conseillère métropolitaine

Usagers et experts

Access'cible

REMORA

Hacavie

Handifac

HandiNorme

Centre Paul Corteville

Marie-Françoise Cararra

Jean-Jacques Ferron

Nicole Peteers

Associations

**Association d'action sanitaire
et sociale de la région de Lille**

Association Autisme 59 62

**Association CFDT
retraités Métropole Lilloise**

**Association de Défense et de soutien
des droits des sourds**

Association Droit au vélo

Association Handicap International

Association Jaccede.com

Association Loger'Eveil

Association Papillons Blancs Lille

**Association Papillons Blancs
Roubaix-Tourcoing**

Association des Paralysés de France

Association Prêtons l'oreille

Association So Link

**Union nationale des aveugles
et déficients visuels**

Association Valentin Haüy

Association Voir Ensemble

**Union départementale Consommation,
logement et cadre de vie**

Union des voyageurs du Nord

Partenaires

CCI Grand Lille

Conseil Régional Hauts-de-France

**Délégation Départementale des
Territoires et de la Mer du Nord**

Département du Nord

→ COMPOSITION DE LA CIA AU 1^{er} OCTOBRE 2021

Arrêtés n° 18A001 du 15/01/2018 et n° 18A098 du 06/06/2018

Élus

Sébastien Leprêtre

Vice-Président délégué aux transports et à la mobilité

Dominique Gantiez

Conseillère métropolitaine

Maryse Moreau

Conseillère métropolitaine

Christian Lewille

Conseiller métropolitain

David Heiremans

Conseiller métropolitain

Frédéric Cauderlier

Conseiller métropolitain

Carole CASIER

Conseillère métropolitaine

Sylviane Delacroix

Conseillère métropolitaine

Ali Douffi

Conseiller métropolitain

Franck Talpaert

Conseiller métropolitain

Barbara Covoet

Conseillère métropolitaine

Usagers et experts

Union départementale Consommation, logement et cadre de vie

Union des voyageurs du Nord

Association Droit au vélo

Association Handifac

Association Récréation urbaines

**Association CFDT retraités
Métropole Lilloise**

Hélène Leduc, citoyenne usagère

Jean-Jacques Ferron, citoyen usager

Comité départemental Handisport du Nord

**Groupement de coopération
médico-social POLYCAP**

Association L'dillusion

**Centre ressources autisme
Nord-Pas-de-Calais**

ECGA Centre Paul Corteville

Association l'Espoir

**Association pour le développement
et l'éducation permanente**

Associations

**Association d'action sanitaire
et sociale de la région de Lille**

**Association de Défense et de soutien
des droits des sourds**

Association Loger'Eveil

Association Papillons Blancs Lille

**Association Papillons Blancs
Roubaix-Tourcoing**

Association des Paralysés de France

Association France Handicap

**Union nationale des aveugles
et déficients visuels**

Association Valentin Haüy

Association Voir Ensemble

**Association des Devenus sourds
et malentendants du Nord**

Partenaires

CCI Grand Lille

Conseil Régional Hauts-de-France

**Délégation Départementale des
Territoires et de la Mer du Nord**

Département du Nord



Photographie de la visite guidée pour personnes déficientes visuelles et non voyants, Musée du LaM de Villeneuve d'Ascq

→ **Des mots et des actes**



Photographie de la promenade sensible menée avec les habitants en novembre 2021

2-1 LA POLITIQUE MÉTROPOLITAINE EN MATIÈRE D'ACCESSIBILITÉ POUR LES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE

Le plan Lille Métropole Accessible à Tous (LM-Act), adopté par le Conseil Métropolitain le 13 décembre 2013, a pour ambition de préciser les perspectives en matière de politique d'accessibilité de la Métropole Européenne de Lille.

Sur la base d'un état synthétique de l'avancement de la mise en accessibilité de notre territoire, des conclusions du grand débat, des actions mises en place par la Métropole et du bilan de la précédente Commission Intercommunale pour l'Accessibilité (CIA), il s'articule autour de trois axes de travail :

- **Axe 1** : valoriser la conception universelle dans les projets du territoire.
- **Axe 2** : faciliter la mobilité et la continuité du cheminement.
- **Axe 3** : changer les regards et agir en faveur de l'inclusion.

La mise en œuvre du plan LM-Act s'opère autour de déclinaisons opérationnelles partagées par l'ensemble des acteurs impliqués.

2-2 AXE 1 - VALORISER LA CONCEPTION UNIVERSELLE DES PROJETS DU TERRITOIRE

Construction et subventions pour l'aménagement de logements

LOCATIF SOCIAL

Depuis 2009, la MEL s'est dotée d'un plan d'actions pour la prise en compte du vieillissement et du handicap dans la politique de l'Habitat.

Cette volonté s'est concrétisée au fur et à mesure des années par des actions spécifiques au titre du Plan Local de l'Habitat (PLH) : surcroît de subvention au titre d'AMELIO pour l'adaptation des logements du parc privé, aides au démarrage de projets d'habitats spécifiques ou inclusifs, programmation OCTAVE pour développer le logement adapté et accompagné dans le parc social, etc.

La révision du PLH3, récemment adopté pour 2022-2028, a permis de réaffirmer les ambitions d'une métropole solidaire qui souhaite favoriser l'accès et le maintien durable dans le logement des aînés et des personnes affectées par une altération de leurs capacités.

Alors que l'année 2019 avait été marquée par la livraison de 16 nouveaux logements OCTAVE avec Partenord Habitat sur les Villes de Santes et de Lille, les deux dernières années ont été l'occasion de rendre compte de l'évaluation du Programme, de le questionner et de rendre compte aux partenaires impliqués de son utilité sociale. Le très riche rapport d'évaluation met en avant le fait que 94% des résidents accèdent facilement à ce type de logement. Le rapport, accessible sur le site internet de la métropole (<https://www.lillemetropole.fr/votre-metropole/competences/amenagement-du-territoire/logement/construire-plus-un-habitat-plus>), revient notamment sur trois faits marquants :

- la solidarité entre les résidents âgés des OCTAVE mais aussi avec leurs voisins plus jeunes à l'occasion des restrictions et confinement successifs : des courses alimentaires ont été faites avec l'aide du service en accompagnement Feron Vrou, des retrouvailles en extérieur se sont organisées spontanément, etc. Le lien social s'est réinventé à l'occasion de la crise sanitaire.
- Le retour d'usages que font les seniors de leur logement et des équipements intérieurs a fait l'objet d'une mission spécifique

commandée par la MEL et financée à 100% par la CARSAT Hauts de France. Plusieurs ergothérapeutes de l'APAHM et de IAF&LA ont ainsi recueilli la parole des locataires sur leur manière de résider, pièce par pièce, en fonction de leurs habitudes de vie. Il s'agissait d'identifier les éléments facilitateurs dans le logement et les difficultés qui contrarient le « bien résider ».

- « L'habitant dans un environnement plus ou moins propice au vieillissement » était au cœur de la préoccupation de la MEL et de l'Agence de Développement et d'Urbanisme lorsqu'on était organisé des Promenades Sensibles en novembre et décembre 2021. Discuter avec les seniors au cours de marches dans les quartiers d'implantation de Comines, Villeneuve d'Ascq, Lambersart, Lille et Santes, a été l'occasion d'identifier les difficultés posées par le manque d'accessibilité des trottoirs face aux immeubles, par l'absence de mobilier urbain de repos utile aux personnes, par l'insuffisance de certains équipements et aménagements à proximité des logements...

Ces enseignements permettront à la MEL de relancer une programmation améliorée de logements OCTAVE qui facilite encore le lien social même à distance ; qui augmente le confort d'usage intérieur ; et qui permette aux métropolitains de bien résider pour bien vieillir.

En 2020 et 2021 encore, la MEL a également soutenu le développement des habitats inclusifs :

- en programmant deux nouveaux habitats inclusifs en construction neuve, avec le bailleur 3F Notre Logis, à La Madeleine et à Neuville en Ferrain, destinés à accueillir de jeunes autistes accompagnés par l'association ISRAA ;
- en finançant une part significative des équipements intérieurs et du mobilier de 36 logements inclusifs pour seniors isolés, personnes en situation de handicap psychique, traumatisés crâniens ou cérébrolésés ;
- en aidant à l'émergence de cette offre spécifique des associations partenaires (Ensemble Autrement, La Vie Devant Soi).

L'accessibilité dans le logement social c'est aussi et peut être avant tout nous obliger collectivement à favoriser l'accès des personnes dans le cadre de vie qu'elles se choisissent, qu'il s'agisse des murs, du mode de résider, de l'environnement de quartier.

C'est pourquoi la révision du Plan Local de l'Habitat a été l'occasion d'une large consultation des personnes et de leurs représentants institutionnels. Entre 2019 et 2021, ce dialogue ininterrompu permet de co-construire les réponses locatives de demain : aux focus group (dont un avec des personnes en situation de handicap) et entretiens individuels de 2019 ont succédé des ateliers partenariaux et territoriaux qui permettent d'envisager de nouvelles solutions logement pour les métropolitains.

HABITAT PRIVÉ

Depuis 2008, la MEL est délégataire des aides à la pierre de l'Etat. Elle accorde ces aides pour améliorer les logements privés existants, notamment des propriétaires les plus en difficultés financières. Outre la lutte contre l'habitat indigne et la précarité énergétique, ces subventions couvrent également les travaux d'adaptation de logement aux besoins des personnes âgées ou handicapées (exemples : sanitaires adaptés, douche à l'italienne, monte-escaliers). En plus des aides nationales (Anah), la MEL participe également financièrement et abonde sur son propre budget les ménages les plus en difficultés.

Le nombre de ménages aidés financièrement pour l'aménagement de leur logement a plus que doublé entre 2019 et 2020 avec 251 logements subventionnés pour l'adaptation à l'âge et/ou au handicap, soit un total de subvention Anah de 1 006 984 € en 2020. En 2021, 224 logements ont été subventionnés par l'Anah pour un total de 1 082 294 € et 230 logements par la MEL pour un total de 180 305 €.

Challenge

« Tous en selle avec la MEL »

Après cinq années de challenge européen du vélo, la MEL a relevé le défi de créer son propre challenge en 2018, pour répondre aux attentes des métropolitains et poursuivre la dynamique lancée par l'aide à l'achat vélo de 2017.

Ce challenge permet à la MEL d'animer un événement de promotion du vélo visant un public large et tous les motifs de déplacements. Les objectifs sont les suivants :

- recruter un maximum de cyclistes réguliers ou occasionnels dans le cadre de leurs déplacements quotidiens pour participer au challenge,
- Faire tester le vélo à des personnes qui n'en ont pas l'habitude,
- Sensibiliser sur les avantages du vélo,
- Promouvoir la MEL comme une métropole cyclable, améliorer le réseau cyclable et la pratique du vélo sur le territoire.

En 2020, les efforts de l'équipe de l'IME du Recueil ont été salués en arrivant 3^e de la catégorie « association » avec 9 012 km et 48 inscrits.

En 2021, l'équipe qui a réalisé le plus de kilomètres toutes catégories confondues est celle des Papillons Blancs de Lille avec un total de 27 009 km accomplis.



Photographie de la soirée de clôture du challenge de 2021

→ CHIFFRES CLÉS

4 012 €

aide moyenne attribuée
par logement en 2020

4 832 €

aide moyenne attribuée
par logement en 2021

→ CHIFFRES CLÉS

260

nombre d'équipes inscrites en 2020

396

nombre d'équipes inscrites en 2021

3 279

nombre de participants actifs en 2020

4 922

nombre de participants actifs en 2021

600 533

Nombre de kilomètres parcourus en 2020

838 751

nombre de kilomètres parcourus en 2021

Réseau des référents communaux en charge de l'accessibilité PMR et du handicap

Créé en 2012, le réseau des référents communaux en charge de l'accessibilité PMR et du handicap permet aux élus comme aux agents des communes, en charge de ces sujets de partager des retours d'expériences, des bonnes pratiques et de valoriser des projets exemplaires du territoire. Animé par la Métropole Européenne de Lille, il s'agit avant tout d'un réseau basé sur l'échange afin de faire avancer collectivement l'inclusion des personnes en situation de handicap sur le territoire.

En 2021, le réseau s'est réuni le 19 octobre et a été accueilli par la ville de Seclin. 14 communes et 2 CCAS étaient représentés. Lors de cette séance, la centrale d'achat métropolitaine a pu être présentée, et notamment le marché « matériel adapté » qui permet à la métropole comme aux communes d'équiper leurs agents de matériel ergonomique. Le service ACCEO a également présenté et un premier point d'étape a pu être fait. Enfin, les communes de Roubaix, Villeneuve d'Ascq, Seclin et Lambersart ont présenté leur démarche d'état des lieux de l'accessibilité des espaces public.



Photographie de la réunion du réseau des référents communaux à Seclin fin 2021

2-3 AXE 2 - FACILITER LA MOBILITÉ ET LA CONTINUITÉ DU CHEMINEMENT

Le service Handipole

Handipole est le service de transport adapté aux personnes à mobilité réduite du réseau Ilevia. Il est accessible aux personnes possédant une carte mobilité inclusive ou d'invalidité d'au moins 80 %.

L'année 2020 reste une année atypique, en lien avec la crise sanitaire et les périodes de confinement, cela a nécessité une réorganisation régulière du service handipole des moyens d'exploitation. En 2021, le trafic est pratiquement revenu au niveau de 2019 (année de référence avant crise sanitaire).

Les trajets

- 81 556 trajets en 2020 ;
- 120 376 trajets en 2021 ;

Tout comme sur le reste du réseau Ilevia, une baisse conséquente du trafic liée à la crise sanitaire de près de 39 % entre 2019 et 2020 et une baisse de 10 % entre 2019 et 2021.

Les voyageurs

Les déplacements pour motif « travail » baissent de 39 % en raison du développement du télétravail et du confinement en 2020 et de 42 % en 2021 contre 47 % en 2019.

La commission d'accès au service

- 369 demandes étudiées en 2020 ;
- 41 refus de prise en charge en 2020 ;
- 320 demandes étudiées en 2021 ;
- Zéro refus de prise en charge en 2021.

Conformément à la Loi d'Orientation des Mobilités, la commission d'accès avec la convocation du demandeur n'existe plus depuis mars 2020. Les nouvelles demandes d'adhésion se font uniquement via un dossier à remplir et à renvoyer à Ilevia. Celles-ci sont étudiées tous les mois par Ilevia et son sous-traitant, TLV, en charge de l'exploitation. Par ailleurs, le service Handipole est dorénavant accessible à tous les usagers titulaires d'une carte indiquant leur handicap à plus de 80 %, même étrangers au territoire métropolitain.

Enfin, depuis octobre 2020, le prélèvement automatique en fin de mois est proposé aux usagers afin de faciliter le parcours des voyageurs et d'améliorer le taux de perception des recettes. Fin 2021, près de 60 % des trajets effectués par mois est réglé par prélèvement automatique.

—> CHIFFRES CLÉS

1 184

personnes ont utilisé le service au moins une fois en 2020.

1 109

personnes ont utilisé le service au moins une fois en 2021.

3 €

prix d'un trajet depuis août 2021.



Photographie du service de transport en commun adapté mis en place par Ilevia

Le dispositif ACCEO

Conformément à la réglementation (Loi pour une République numérique de 2016 - Décret n°2017-875 du 9 mai 2017), la Métropole Européenne de Lille s'est équipée d'Acceo, une solution numérique permettant aux personnes sourdes, malentendantes et aphasiques un accès simple et gratuit à ses différents services.

Dans une logique de mutualisation et de praticité pour l'utilisateur, la MEL a décidé de proposer, début 2021, un service unique entièrement pris à sa charge pour l'ensemble des communes du territoire, ainsi qu'à leur CCAS et aux structures satellites de la MEL (Ilevia, Ileo, les crématoriums, le Stadium, la piscine des Weppes, la patinoire Serge Charles, les déchetteries...). L'objectif est bien d'offrir un service homogène et unique sur l'ensemble de la métropole.

Le service est gratuit pour l'utilisateur, qui une fois l'application téléchargée a accès à trois modes de communication en temps réel :

- La Transcription Instantanée de la Parole (TIP) : les usagers parlent directement à leur interlocuteur. En retour, les propos de celui-ci sont retranscrits instantanément sur l'écran par un opérateur Acceo.
- La Visio-Interprétation Langue des Signes Française (LSF) : l'opérateur traduit oralement en temps réel ce que l'utilisateur signe et en retour, signe les propos de l'interlocuteur.
- Le Visio-codage Langue française Parlée Complétée (LPC) : les usagers parlent directement à leur interlocuteur. En retour, les propos de celui-ci sont codés instantanément sur l'écran de l'utilisateur par un opérateur Acceo.

Le service est disponible du lundi au vendredi de 9 h à 17 h 30 et le samedi de 9 h à 12 h 30.

→ CHIFFRES CLÉS

49

le nombre de communes équipées du service ACCEO, fin 2021.

30 heures

le temps de communication via ACCEO sur l'ensemble du territoire en 2021.

370

le nombre d'appels passés via ACCEO sur l'ensemble du territoire en 2021.



Affiche du service ACCEO

L'Agenda d'Accessibilité Programmée du patrimoine métropolitain

Pour maintenir les efforts de mise en accessibilité des sites, la Métropole Européenne de Lille a déposé un Agenda d'Accessibilité Programmée (AdAP) le 26 septembre 2015. Ce dispositif permet à la collectivité d'échelonner les travaux prévus sur son patrimoine entre 2016 et 2024, répartis en trois périodes.

Engagée dans une dynamique volontariste, la MEL réalise des bilans annuels qui lui permettent de suivre un AdAP qui concerne une dizaine de compétences métropolitaines :

- l'espace naturel métropolitain ;
- le développement économique ;
- les parkings ;
- les déchets ménagers et les déchèteries ;
- l'assainissement ;
- la culture ;
- le sport ;
- les espaces funéraires ;
- les aires d'accueil des gens du voyage ;
- les bâtiments institutionnels.

→ CHIFFRES CLÉS

4 M €

le budget prévisionnel pour rendre conforme le patrimoine de la MEL.

2,25 M €

le coût de la mise en accessibilité dans le cadre de l'AdAP depuis 2016.

55

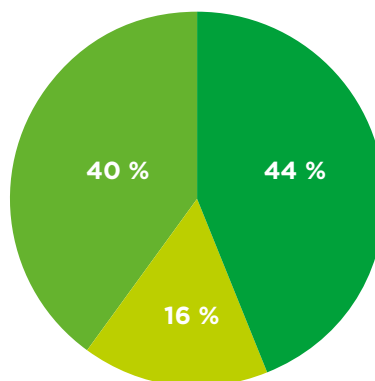
le nombre d'établissements recevant du public inscrits à l'AdAP de la MEL.

29

le nombre d'installations ouvertes au public inscrits à l'AdAP de la MEL.

Présidé par Monsieur Delrue, le comité de pilotage du 21 novembre 2019 a permis d'estimer le budget dépensé pour la mise en accessibilité en 2019 à 247 703 € hors taxe. La programmation de l'année inscrite dans l'agenda a été en grande partie réalisée. Les quelques retards observés s'expliquent en partie par des solutions techniques qui ont dû être testées avant d'être validées. Celles-ci seront donc mises en œuvre en 2020. Certains travaux ont bien démarrés en 2019 mais n'étaient pas finis au 31 décembre. Enfin, certains chantiers n'ont pas démarré car des projets plus globaux d'évolution de sites sont à l'étude (exemple : le Stadium). Il est important de noter que certains retards des années passées ont été rattrapés comme sur les aires d'accueil des gens du voyage ou encore le Jardin des Modes à Lille ou le Vestiaire à Roubaix.

Répartition des aménagements sur neuf ans en pourcentages



- Période 1 (2016 - 2018)
- Période 2 (2019 - 2021)
- Période 3 (2022 - 2024)



Photographie de la rue couverte de la Condition Publique de Roubaix totalement rénovée en 2021

Les espaces naturels métropolitains

Depuis 15 ans la Métropole poursuit une politique ambitieuse de développement des espaces naturels.

Au total, ce sont 1 300 hectares d'espaces naturels qui sont gérés par la Métropole Européenne de Lille. Elle y propose, de nombreuses activités et animations de découverte de la nature et des cultures. Au-delà du nombre de lieux à proposer, la métropole attache une grande importance à la qualité de ceux-ci, notamment en terme d'accessibilité et de confort d'usage, tout en respectant le patrimoine naturel et la biodiversité.

L'ENGAGEMENT DU JARDIN MOSAÏC



Photographie du label « tourisme et handicap » à l'entrée du Jardin

Initialement conçu en prenant en compte l'accueil des métropolitains dans leur diversité, le jardin Mosaïc, qui est l'un des trois sites d'espace naturel fermés, a renouvelé son engagement pour l'accessibilité de tous en obtenant à nouveau le label « tourisme et handicap » pour cinq années supplémentaires (handicaps moteur, auditif et mental).

Ce travail a été mené en partenariat avec l'association des paralysés de France et le comité de tourisme dans l'objectif d'aménager les parcours de visite et de rendre accessible le parc à tous. Grâce à des aménagements simples et conçus en se basant sur l'usage, comme des bancs accessibles pour les fauteuils tout au long du chemin principal permettant les transferts ou l'obturation du canal pour permettre le passage d'un fauteuil, le jardin Mosaïc est accessible sans aménagements spécifiques : un bel exemple de lieu inclusif.

LA RÉNOVATION DU PARC DE LA DEÛLE

En 2021, des aménagements pour faciliter le cheminement des personnes à mobilité réduite au sein du parc de la Deûle, à Haubourdin ont été réalisés. Une rampe d'accès et un ponton de pêche accessible à tous ont été installés sur l'étang de la Canteraine.

Un escalier a également été remplacé pour une rampe confortable et sécurisée sur la promenade du canal de Seclin.



Photographies avant et après la rénovation complète d'un cheminement le long du Canal de Seclin

LES AVANCÉES DU MUSÉE DE PLEIN AIR

Le Musée de Plein Air dispose de plusieurs jardins pouvant être vus de l'ensemble des visiteurs, grâce à des chemins d'accès en sable de Marquise. Désormais, le musée dispose aussi d'un jardin d'animation accessible aux personnes à mobilité réduite. Situé à l'extrémité Est du site, cet espace avait un accès limité et ne permettait pas à l'ensemble des visiteurs de participer aux animations nature. Au premier semestre 2020, des travaux ont été engagés en trois « lots » par les équipes du musée.

- **Le lot « espace vert »**, qui concerne principalement la création d'un chemin en marquise de deux mètres de large et une place sous l'abri animation.

- **Le lot « aménagement bois »**, concernant principalement la création d'une barrière périphérique au jardin et la construction d'une nouvelle cabane.

- **Le lot « animation »**, concernant le réaménagement des espaces et la réimplantation des végétaux.

Depuis juin 2020, ce jardin peut désormais accueillir des personnes à mobilité réduite pour des animations.



Illustration du projet de réhabilitation du jardin d'animation du Musée de Plein Air

7^{ème} TOURNOI NATIONAL FRANCE SERIE TENNIS FAUTEUIL DE RONCHIN

10 | 11 | 12 SEPTEMBRE 2021

FEMMES | HOMMES

Matchs de 9h à 19h

Finales dimanche 12 à partir de 9h

ENTRÉE LIBRE



ARTENGO

handynamic
Véhicules accessibles

Programme
Hauts-de-France

Nord
le Département

MEL
MÉTROPÔLE

Club de
RONCHIN

TEN
NIS
COMITE
NORD

LE DÉPARTEMENT
HAUTS-DE-FRANCE

LE DÉPARTEMENT
NORD

Tennis Club
Ronchin

Rue Robert Hanicotte 59790 Ronchin
Tél 03 20 880 770
www.tennis-club-ronchin.fr

Affiche du 7^{ème} tournoi national organisé par le Tennis Club de Ronchin les 10, 11, 12 septembre 2021

2-4 AXE 3 - CHANGER LE REGARD, AGIR EN FAVEUR DE L'INCLUSION

SOUTIEN AUX CLUBS SPORTIFS

Depuis de nombreuses années, la Métropole Européenne de Lille assure une compétence en matière de sport, sur les équipements sportifs et par un soutien aux clubs et aux événements.

La MEL entend ainsi développer la pratique sportive pour tous et à tous les niveaux, participant dès lors au rayonnement de son territoire, bien au-delà de ses frontières.

La MEL soutient 20 clubs de haut niveau. Le LOSC, l'ESBVA - LM, le TLM, ou encore le LMB sont quelques-uns de ses portes drapeaux. Plus de trois millions d'euros par an sont affectés au soutien des clubs de haut niveau.

La MEL accompagne également une centaine d'événements par an participant ainsi activement à l'animation sportive du territoire en soutenant des événements sportifs de niveau régional, métropolitain et de proximité, dès lors qu'ils assurent une meilleure intégration de la population, et qu'ils permettent au public le plus large de participer..

Enfin la MEL accueille et soutient les grands rendez-vous sportifs internationaux : Tour de France en 2014, rencontres de Coupe Davis en 2014, 2017 et 2018, Championnat d'Europe de basket en 2015, Euro de football en 2016, Championnat du monde de handball 2017... et bien d'autres à venir.

De nombreux critères sont retenus, comme le respect des valeurs du sport, l'organisation d'événements de qualité, ou encore favoriser l'accessibilité des publics.

Pour la saison 2020/2021 comme pour celle de 2021/2022, la MEL a soutenu financièrement le Lille Université Club HandiBasket Lille Métropole pour sa compétition au championnat de N1A.

Du fait de la crise sanitaire, aucun événement d'ampleur n'a eu lieu en 2020.

En 2021, les manifestations sportives suivantes ont reçu une subvention de la MEL :

- Le tennis Club de Ronchin a reçu 1 500 € pour l'organisation du Championnat National de tennis fauteuil ;
- Le comité départemental Nord de Tennis a reçu 1 500€ pour l'organisation de l'Open International U18 de tennis fauteuil ;
- Le LUC Handibasket a reçu 3 000€ pour son tournoi Julien Dassonville ;
- Linselles Tennis a reçu 1 000€ pour l'organisation du tournoi de paratennis adapté.

→ CHIFFRES CLÉS

40 000 €

montant de la subvention pour le soutien au LUC HandiBasket Lille Métropole.

7 000 €

montant des subventions pour le soutien des événements organisés par le mouvement associatif en direction du handisport et du sport adapté.

POLITIQUE INTERNE DE RESSOURCES HUMAINES

Rendez-vous incontournable en France, la Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées (SEEPH) mobilise chaque année de nombreux partenaires (associatifs, entreprises, institutions) pour réaliser un maillage d'actions sur le territoire national. Chacun décline son propre programme de sensibilisation, de formation, d'information notamment au sein des entreprises. La SEEPH contribue ainsi à modifier la perception du handicap en entreprise et dans la société.

En 2020, la MEL a participé aux différents évènements suivants :

- sensibilisation ludique des agents métropolitains autour du jeu Handipoursuite, proposée sur l'intranet de la MEL, dès l'ouverture de la SEEPH. Certaines questions ont été adaptées à la fonction publique et à la MEL : une cinquantaine d'agents ont participé.
- la mobilité douce est un sujet au cœur des préoccupations de la MEL pour les agents. Avec le déménagement du siège, les déplacements entre les 2 sites anciennement voisins : Euralliance/nouveau siège MEL rue des cités unies à Lille, le sujet a été relancé (déplacements intersites, autour des sites, déplacements au siège pour aller à la rencontre des fonctions supports, déjeuner au restaurant métropolitain, etc.). La SEEPH a permis de lancer le premier atelier : « mobilité douce inclusive », afin d'initier la réflexion et de la poursuivre tout au long de l'année 2021 : une quinzaine d'agents ont participé.

—→ CHIFFRES CLÉS

7,96 %

le taux d'emploi direct à la MEL au 31/12/2021 (DOETH 2022)

213

le nombre d'agents reconnues comme bénéficiaires de l'obligation d'emploi au 31/12/2021 (DOETH 2022)

En 2021, la MEL a participé aux différents évènements suivants :

- Le Centre Médico-Social et la mission handicap ont accompagné les managers de la collectivité dans l'approche du handicap en distanciel et a alerté sur les points de vigilance à avoir pendant cette période particulière.
- Organisation du Duoday le 18 novembre 2021. Il s'agit d'un évènement national pendant lequel une entreprise, une collectivité ou une association accueille, une personne en situation de handicap, en duo avec un professionnel volontaire. Au programme de cette journée : découverte du métier, participation active, immersion en entreprise. Cette journée représente une opportunité de rencontre pour changer de regard et, ensemble, dépasser nos préjugés. La session de 2021 a permis de former 4 duos.
- Partenariat MEL/EPNAK (établissement et service de réadaptation professionnelle de Roubaix). Dans le cadre de la recherche d'apprentis, afin d'ouvrir de nouveaux horizons au service de recrutement de la MEL, des rencontres ont été organisées avec l'EPNAK de Roubaix dédiées à l'apprentissage. Ce partenariat a permis d'accueillir un étudiant lors du Duoday 2021.

Comme instauré par la loi du 11 février 2005, les employeurs de plus de 20 salariés doivent respecter le taux d'emploi minimum de 6% d'agents en situation de handicap. Depuis 2013, la MEL respecte cette obligation et continue de maintenir les efforts à la fois pour l'intégration des personnes en situation de handicap au sein de la collectivité mais également pour le maintien dans l'emploi malgré l'évolution de l'état de santé de certains agents ou de leurs capacités.

Depuis 2021 seul le taux d'emploi direct est pris en compte.

ÉVOLUTION DU TAUX LÉGAL D'EMPLOI DE PERSONNES RECONNUES EN QUALITÉ DE TRAVAILLEURS HANDICAPÉS

MEL	27/12/2017	28/12/2018	29/12/2019	30/12/2020	31/12/2021
Taux d'emploi légal - personnel en situation de handicap	6,16%	6,25%	7,05%	7,44%	7,96%



Photographies montrant deux binômes du Duo Day 2021 à la MEL

LES ACTIONS CULTURELLES DU LAM

Ouvert depuis 1983, le Musée d'Art Moderne de la métropole, à Villeneuve d'Ascq, rassemble plus de 8 000 œuvres et trois collections dont un ensemble unique d'art brut. Le LaM propose de salle en salle un parcours allant de l'art moderne à l'art contemporain pour s'achever avec l'art brut. L'établissement s'est fixé comme objectif d'offrir à tous les publics le même accès à l'art et à la culture. Portant une attention particulière à cette mission, le service des projets éducatifs et culturels du musée conçoit et coordonne des offres adaptées à chaque type de public : ateliers d'expression plastiques, mini-conférences, journée d'étude, visites guidées, formation des professionnels, rencontre avec les artistes...

Pour faciliter l'accessibilité de ses collections et des expositions temporaires, le LaM propose aux visiteurs sourds et malentendants :

- accueil et accompagnement par une personne qui sait communiquer en LSF ;
- traduction en LSF des visites guidées sur demande et réservation ;
- mise à disposition de visioguides en LSF pour les collections permanentes ;
- ateliers en LSF parents/enfants ;
- Contes pour les plus petits.

Conduites par des animateurs formés au handicap visuel, le LaM propose différentes activités pour appréhender le musée « au bout des doigts » :

- visites tactiles pendant lesquelles la main entre en contact direct avec l'œuvre ;
- interprétations en relief de tableaux des collections et des expositions temporaires grâce à la technique du thermogonflé ;
- reproductions de sculptures des collections dans le respect des matériaux originaux ;
- accompagnement par la parole de toutes les activités, par des médiateurs formés à trouver les mots justes pour rendre visible par la parole ;
- un plan tactile du musée est également disponible à l'entrée du musée. Au-delà des personnes porteuses d'un handicap visuel, ce plan est très utile pour les enfants ou les personnes porteuses d'un handicap mental.

Des guides conférenciers formés accueillent et orientent lors de visites ou d'ateliers adaptés aux personnes porteuses d'une déficience mentale ou psychique. Les Papillons Blancs de Lille ont depuis plus de quinze ans un partenariat avec le LaM.

Le LaM accompagne les aînés dans leur déplacement au sein du musée et développe des pratiques artistiques adaptées en concertation avec les établissements demandeurs.

Les visiteurs immobiles ont aussi la possibilité de voyage au LaM à l'aide d'outils de médiation pour découvrir les collections (mini-conférences et mini-ateliers hors les murs).

Des ateliers grands-parents/petits-enfants sont également proposés.



Malgré le contexte sanitaire et les périodes de confinement connues en 2020 et 2021, les ateliers et visites réalisés par le LaM ont connu un franc succès à la fois au sein du musée, mais également sur des sites extérieurs dont le but est de rendre accessible l'art et la culture, même pour un public qui ne peut pas se rendre sur place.

—> CHIFFRES CLÉS

2 972

personnes en situation de handicap ont participé à des visites adaptées ou à des ateliers au LaM en 2020

3 976

personnes en situation de handicap ont participé à des visites adaptées ou à des ateliers au LaM en 2021

6 606

personnes ont pu assister aux ateliers menés par le LaM hors les murs (hôpitaux, EHPAD, centres pénitentiaires...)

11 819

personnes ont pu assister aux ateliers menés par le LaM hors les murs (hôpitaux, EHPAD, centres pénitentiaires...)

Enfin, en 2021, l'artiste Pascal Verbena a donné au LaM une grande sculpture nommée Mémoire qui rend hommage aux cabanons installés à Port-Saint-Louis-du-Rhône détruits en 2014. Afin de rendre son œuvre accessible par des personnes empêchées, Pascal Verbena a très généreusement réalisé et donné au LaM une deuxième sculpture intitulée L'ombre et la lumière pour les activités pédagogiques organisées dans et hors les murs du LaM. Réduite en taille par rapport à Mémoire facilement transportable et manipulable, elle condense en plusieurs boîtes et objets une œuvre tactile, sonore, narrative. Des personnes détenues, en situation de handicap, mal ou non voyantes, autistes, peuvent ainsi découvrir le travail de Pascal Verbena et projeter leur propre imaginaire, raconter des histoires à partir des pistes proposées par l'artiste. Le LaM remercie Pascal Verbena pour son attention et sa grande générosité afin que son œuvre puisse être découverte par le plus grand nombre.



Photographie de l'œuvre à toucher « L'ombre à la lumière » de Pascal Verbena disponible au LaM

→ **Annexes**

3-1 ÉVOLUTION DE L'ACCESSIBILITÉ EN CHIFFRES

HANDIPOLE	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Kilométrage annuel	1 293 704	1 281 547	1 345 962	1 365 204	1 375 133	2 239 419	2 221 144	2 238 610	2 304 167	1 657 384	2 586 706
Distance du trajet moyen	15,20	15,19	15,35	15,46	15,46	15,60	15,63	15,99	17,28	20,3	25,44

HANDIPOLE	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Nombre de voyages	152 203	145 817	146 039	146 671	147 681	143 586	142 119	139 942	133 337	81 556	12 376
Nombre de réservations	191 497	177 610	178 802	174 979	176 406	170 575	175 633	176 929	180 214	121 109	167 981
Nombre d'annulations	30 086	28 992	31 871	27 459	26 726	25 542	33 775	37 210	46 546	39 528	47 600

Commission d'accès HANDIPOLE	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Nombre de dossiers étudiés	119	523	451	408	540	543	523	545	528	369	320
Nombre d'accords	78	308	286	256	337	334	318	351	358	328	320
Nombre de refus	15	61	51	25	27	28	15	12	12	41	0

3-2 GLOSSAIRE

ADAP	Agenda d'accessibilité programmée
ANAH	Agence Nationale de l'Habitat
AOT	Autorité Organisatrice de Transports
ARS	Agence Régionale de Santé
ARHLM	Agence Régionale pour l'Habitat
CARSAT	Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail
CCA	Commission Communale pour l'Accessibilité
CCDSA	Commission Consultative Départementale de Sécurité et d'Accessibilité
CCIGL	Chambre de Commerce et d'Industrie du Grand Lille
CDT	Comité Départemental de Tourisme
CEREMA	Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement
CIA	Commission Intercommunale pour l'Accessibilité
CMAN	Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Nord
DRAC	Direction Régionale des Affaires Culturelles
DSP	Délégation de Service Public
ENLM	Espace Naturel Lille Métropole
EPCI	Établissement Public de Coopération Intercommunale
EPSM	Établissement Public de Santé Mentale
ERP	Établissement Recevant du Public
ESAT	Établissement et Service d'Aide par le Travail

ESS	Économie Sociale et Solidaire
FART	Fond d'Aide national à la Rénovation Thermique
FIPHFP	Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées de la Fonction Publique
G.I.G	Grand Invalide de Guerre
HLM	Habitation à Loyer Modéré
IOP	Installation Ouverte au Public
LaM	Lille Métropole musée d'art moderne, d'art contemporain et d'art brut
LM-AcT	Lille Métropole Accessible à Tous
Loi Handicap	Loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées
LSF	Langue des Signes Française
MEL	Métropole Européenne de Lille
PAM	Personnes Aveugles ou Malvoyantes
PAVE	Plan d'Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics
PDU	Plan de Déplacements Urbains
PLH	Programme Local de l'Habitat
PMR	Personnes à Mobilité Réduite
SDAT	Schéma Directeur d'Accessibilité des services de transports (collectifs)
TLV	Transporte La Vie (prestataire qui assure le service Handipole)
UFR	Usagers en Fauteuil Roulant

LES ÉDITIONS DE LA MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE
2, boulevard des Cités Unies - CS 70043 - 59040 Lille Cedex

Pilotage et rédaction : **MEL** - Manon Souames / Direction Mobilité

Coordination de l'édition : **MEL** - Direction de la Communication

Direction artistique : **MEL** - Yann Parigot / Direction de la Communication

Mise en page et graphisme : **MEL** - Grégory Rolland , Céline Lohez / Direction de la Communication

Photographies : **MEL** - Vincent Lecigne, Alexandre Traisnel, Nicolas Fernandez / Direction de la Communication Romain
Reveau / ILEVIA - Richard Baron / Light motiv

Photothèque : **MEL** - Nicolas Fernandez / Direction de la Communication

Impression : **MEL** - Ressources partagées

Achevé d'imprimer en août 2022



MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE

2 boulevard des Cités Unies

CS 70043

59040 Lille Cedex

T. +33 (0)3 20 21 22 23

■ lillemetropole.fr

